

## Compte-rendu réunion EAP du 17 février 2020

Présents: S. DUPONT, A. ROUSSEL, G.AMBROSIA, J. DEJOUX, I. CARLU, J. BURDET, M. FARGIER, P. LACROIX, P. GROUSSET, J.Y. RUE-FENOUCHE, S.BOISSIN

Pères C. GOUDARD et AUGUSTIN .

Absents: C.CAPASSO et B.BERTRAND excusées

### **Intervention de Monique Fayolle**

. Elle ferme l'église sept jours sur sept et vérifie l'état des lieux (tronc, cierges, dégradations éventuelles...) et veut bien continuer. Nous la remercions grandement.

. Il serait préférable d'utiliser des lumignons plutôt que des cierges

. Inquiétude quant à la présence des enfants(et pas qu'eux!) et leurs bêtises éventuelles. Doit-on mettre une video surveillance ? Il semble que durant l'été une vigilance accrue soit de mise:lors des passages à Largentière il serait bon que chacun jette un coup d'oeil dans l'église pour voir si tout va bien.

. L'aide d'une personne pour préparer les célébrations de funérailles à Largentière serait appréciée. Ailleurs ,chaque église a (pour le moment!) des personnes dévouées bien présentes.

. La préparation de l'église , le dimanche, reste problématique ( mise en route du chauffage, ornement liturgique ,cloches...)Mauricette et Monique s'en occupent mais apprécieraient une aide accrue des équipes liturgiques.Une fiche des tâches à exécuter sera mise en place par Isabelle ainsi que les indications de fonctionnement.Paul se charge de prévenir les équipes liturgiques des absences éventuelles de Mauricette et Monique.

### **Compte-rendu de la rencontre de l'équipe-relais de Laurac.**

**Laurac:**participation nombreuse et priante aux deux messes de Noël.

A l'occasion de cette fête,intervention appréciée du Père Augustin à l'école privée de Laurac aussi bien par les parents que par les enfants.

Peu de monde à la messe de Saint Sébastien:la somme récoltée par la vente des pains a été allouée aux sinistrés du Teil.

Le Père Augustin célèbre les funérailles lorsque la famille souhaite qu'il y ait une messe,sinon il n'intervient pas . Les personnes responsables de cette pastorale,(Paul, Jeanine, Suzanne, Monique) informées généralement en premier ,s'enquière auprès des familles de leur souhait et le préviennent . Lors des célébrations sans prêtre, le Père Augustin en est informé par mail ainsi que les membres actifs de cette pastorale.Les familles savent qu'une messe sera dite à l'intention de leur défunt(e) le dimanche suivant.C'est ainsi que depuis quelques années se déroulent les obsèques religieuses et cela fonctionne très bien.

Adoration, messe:à l'initiative de certains paroissiens elles pourront avoir lieu le 1<sup>o</sup> vendredi du mois à Laurac.

Un rassemblement aura lieu à Viviers pour les enfants handicapés.

*Vinezac:*problème de chauffage.

*Montréal:*panneau non réparé (si le menuisier contacté lit ce compte-rendu qu'il y pense:cela fera bientôt un an!)

Echange biblique très intéressant à N D de Bon Secours signalé par l'une des participantes.

*Sanilhac:* difficultés de communication pour un baptême.

Rappel: pour tout concert il est demandé une participation de 50 euros.

*Uzer:* discussion houleuse entre Alain et la municipalité concernant la participation demandée. Une nouvelle entrevue aura lieu avec des membres de l'EAP et Conseil Economique après les élections municipales.

Concert samedi à Vinezac et dimanche animation de la messe à Largentièrre par cette même chorale. Repas partagé au collège

*La démission de Paulette Issartel* nous interroge sur nos paroles face aux personnes âgées qui exercent un rôle important dans la paroisse. Certes, avec l'âge, les tâches deviennent de plus en plus lourdes, mais plus que jamais le désir d'être utile reste un lien essentiel avec la vie.

Respect, bienveillance, compréhension, reconnaissance et patience sont à actualiser.

Les personnes qui souhaitent recevoir *l'homélie du Père Augustin* peuvent la lui demander.

*Une excellente nouvelle*: le Père Augustin sera présent quelques jours par semaine à Largentièrre. Ces jours ne sont pas déterminés car ils doivent coïncider avec ceux où il devra préparer son permis (en effet, la France l'autorise à conduire un an avec le permis du Burkina mais, par la suite, il devra repasser le permis: c'est ce que l'on appelle la logique administrative...!!!)

*Quelques dates*

Fête de St Joseph le 15 mars

Mercredi des Cendres : messe à Laurac

Chemin de croix: tous les vendredis de Carême à 15 heures, à Laurac ou Largentièrre

Il serait bon que soient communiquées *les conférences qui ont lieu à Viviers* et qu'elles figurent sur la feuille du mois

Pierre Lacroix nous informe que l'animatrice en Pastorale pour le collège, Elisabeth Botte, cessera ses fonctions en septembre.

Lire les chapitres 2 et 3 de la lettre de l'évêque et se rencontrer pour en discuter d'ici le début du Carême. Il serait intéressant de former de petits groupes dans chaque clocher.

Prochaine Réunion le lundi 16 mars à 17h00.

*Suzanne*